



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23094010

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

05 JUL. 2023

DU BRASIER VALLON

N° d'entreprise : 0633 782 756

Nom

(en entier) : **SERESA SUPPORT**

(en abrégé) :

Forme légale : **SCRL**Adresse complète du siège : **rue de Sart-Moulin, 1 à 1341 Ophain****Objet de l'acte : Admission**

Extrait du PV de l'assemblée générale ordinaire du 12/06/2023 :

" 1. Admission et démission de membres

Aucune démission n'est à acter.

L'assemblée prend connaissance de la nouvelle associée et, après une brève présentation, les associés représentés acceptent la proposition du conseil d'administration. Mme Pascale NACHTERGAELE est désignée administratrice pour un mandat d'une durée de six ans, c'est-à-dire jusqu'au plus tard lors de l'assemblée générale ordinaire programmée en 2029.

Le conseil d'administration est donc composé de :

- Monsieur Paul MARECHAL (55.05.14-497.79)
- Monsieur Luc CHARON (55.09.03-381.68)
- Monsieur Marc VAN BENEDEN (59.04.03-069.41)
- Madame Anne-Marie VANOEKEL (65.07.26-296.47)
- Monsieur Julien CULOT (97.09.22-495.72)
- Madame Pascale NACHTERGAELE (68.02.28-124.90)

"

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/07/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).